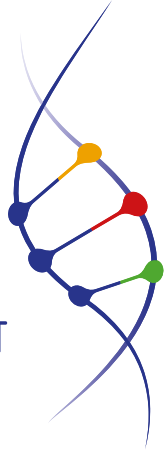


THE **ABS**
CAPACITY
DEVELOPMENT
INITIATIVE



L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITES
POUR L'**APA**

Concept pour l'analyse des lacunes en matière d'APA à l'échelle nationale

www.abs-initiative.info

Financée par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement



DANISH MINISTRY
OF THE ENVIRONMENT



Mise en oeuvre par





Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	SUJETS A TRAITER	4
2.1	partie a : situation générale dans le pays : mesures prises en vue de la ratification/adhésion et de la mise en œuvre du protocole de nagoya	4
2.2	partie b : situation générale dans le pays : mesures législatives, administratives, et de politique générale en matière d'apa	5
2.3	partie c : situation générale dans le pays : arrangements/mesures institutionnels et systèmes de permis	5
2.3.1	désignation des correspondants nationaux et des autorités nationales compétentes	5
2.3.2	autorité responsable de la publication pour le centre d'échange sur l'apa	6
2.3.3	systèmes de permis	6
2.4	partie d : élaboration de recommandations aux pays pour la mise en œuvre nationale du pn et des lignes directrices de l'ua	6
3	APPROCHE PRATIQUE	6
4	ANNEXE	8
4.1	Rapport sommaire de l'analyse de pays	8
4.2	Questionnaire 1 : Cadres réglementaires institutionnels nationaux en matière d'APA	9
4.3	Questionnaire 2 : Participation effective des populations autochtones et communautés locales (PAKL) sur la base de procédures et de protocoles bioculturels communautaires (PBC)	12
4.4	Questionnaire 3 : Développement d'accords APA	15

AUTEURS:

Suhel al-Janabi, Julien Chupin, Tobias Dierks, Andreas Drews, Pierre du Plessis, Eva Fenster, Lena Fey, Kathrin Heidbrink, Barbara Lassen, Hartmut Meyer, Peter Munyi, María Julia Oliva, Frédéric Perron-Welch, Olivier Rukundo, Peter Schauerte

1. Introduction

Cette liste de vérification pour l'analyse des lacunes est destinée à être utilisée dans les pays partenaires africains que l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA soutient dans le cadre de la mise en œuvre nationale du Protocole de Nagoya et des Lignes stratégiques et pratiques de l'Union Africaine pour la mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya en Afrique (Lignes directrices de l'UA). Cette liste de vérification pourra également être utilisée dans des pays autres qu'africains. Dans ce cas, la référence aux lignes directrices de l'UA sera sans objet ou pourra être remplacée par d'autres lignes directrices régionales applicables.

La liste de vérification a pour objet de fournir une méthode standard pour évaluer les mesures APA nationales existantes ou émergentes d'un pays, afin de déterminer dans quelle mesure elles répondent aux obligations et autres dispositions énoncées dans le Protocole de Nagoya (PN). Elle reprend également les orientations fournies dans les Lignes directrices de l'UA. L'analyse des lacunes proposée ne doit pas se limiter au système réglementaire, elle se doit au contraire d'analyser le système APA d'un pays dans son ensemble. Au-delà de l'élaboration d'un cadre réglementaire APA efficace, elle inclut la négociation de contrats APA équitables, l'établissement de chaînes de valeur en conformité avec l'APA ainsi que l'implication des peuples autochtones et des communautés locales sur la base du respect de leurs droits traditionnels et codifiés.

Elle vise ainsi à offrir une approche cohérente pour identifier les lacunes qu'il convient de combler au travers de l'appui de l'Initiative, afin de rendre les mesures APA nationales conformes aux exigences et aux normes minimales énoncées dans le PN. Il est permis de supposer que cela se fera sur la base des orientations spécifiques fournies dans les Lignes directrices de l'UA. Le travail de l'Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA consiste également à expliquer que l'analyse des lacunes n'est pas une fin en soi, mais qu'elle constitue une première étape vers le renforcement des capacités générales en matière d'APA.

L'analyse des lacunes comprend quatre parties :

- La Partie A vise à identifier l'avancement général ainsi que les mesures prises dans le pays en vue de la ratification/adhésion et de la mise en œuvre du PN. Ceci est particulièrement important pour voir dans quelle mesure le soutien de l'Initiative peut s'appuyer sur ces mesures dans la mise en place de ses actions et interventions.
- La Partie B vise à obtenir plus de clarté sur le paysage juridique, politique et administratif par rapport à la mise en œuvre du

PN dans le pays. L'analyse devra préciser ce qui est nécessaire pour assurer que les mesures législatives, administratives, et de politique générale en place ou à élaborer vont bien dans le sens des exigences énoncées dans le PN, et ce qui doit être fait pour atteindre cet objectif, tout en gardant à l'esprit les buts ultimes d'un cadre APA efficace, comme décrit ci-dessus.

- Partie C vise à identifier quels sont les arrangements institutionnels actuellement en place, si et comment ceux-ci sont propres à l'usage prévu qui est de soutenir la mise en œuvre du PN et d'un cadre APA efficace.
- La Partie D émet des recommandations aux pays pour la mise en œuvre nationale du PN et des Lignes directrices de l'UA, afin de favoriser le développement d'un cadre APA efficace.

2. Sujets à traiter

Dans ses quatre parties, l'analyse doit aborder les sujets globaux suivants et répondre à une série de questions essentielles qui se posent dans le contexte des trois domaines que sont le développement d'un cadre réglementaire APA efficace, la négociation de contrats APA équitables pour l'établissement de chaînes de valeur en conformité avec l'APA et l'implication des peuples autochtones et des communautés locales dans les processus pertinents.

2.1 Partie A : Situation générale dans le pays : mesures prises en vue de la ratification/adhésion et de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

- Quelles mesures ont été prises pour adhérer/ratifier le PN dans le pays ?
- Quelles mesures ont été prises pour mettre en œuvre le PN dans le pays ?
- Quel groupe de parties prenantes a été consulté dans ces processus ?
- Quels sont les principaux obstacles rencontrés jusqu'à présent à travers ces processus ?

2.2 Partie B : Situation générale dans le pays : mesures législatives, administratives, et de politique générale en matière d'APA

- Décrire brièvement le système juridique du pays en question. Le système juridique repose-t-il sur le droit civil, le droit commun ou bien s'agit-il d'une juridiction mixte ?
- Indiquer si une loi nationale est nécessaire pour transposer le PN dans la législation nationale et, en outre, si le processus de mise au point de nouvelles lois ou de modification des lois / règlements existants a bien été lancé.
- Faut-il une loi distincte en matière d'APA ou est-il possible d'intégrer/réglementer l'APA dans une législation plus large : quelle serait la démarche la plus efficace pour y parvenir ?
- Si une loi distincte est superflue, décrire les mécanismes réglementaires, institutionnels ou de politique en place qui pourraient être adoptés pour la transposition du PN dans la législation nationale ?
- Indiquer si le droit national permet, dans cette transposition du PN, de prendre en compte les normes établies dans les Lignes directrices de l'UA, ou bien si une autre procédure est nécessaire sur le plan national avant de pouvoir prendre en considération les normes établies dans les Lignes directrices de l'UA.
- Décrire ce qui peut être fait au travers des lois et réglementations et comment l'élaboration d'une loi et d'un règlement pourrait être séquencée au mieux.
- Faut-il considérer l'adoption de mesures intérimaires jusqu'à ce que des lois/réglementations spécifiques puissent être élaborées/adoptés ?
- Si le pays est partie au TI-RPAA, quelles RPAA nationales ont été incluses dans le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (SML) régi par le système du PN ? Décrire le système existant d'accès aux RPAA soumises au SML. Combien d'adhésions RPAA ont été accordées par le pays et au pays depuis qu'il est devenu membre ?
- Le pays a-t-il demandé ou accordé l'accès au matériel génétique en vertu du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique

pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages de l'Organisation mondiale de la santé ? Décrire le système existant et, s'il y a lieu, donner des renseignements quant aux bénéfices reçus.

2.3 Partie C : Situation générale dans le pays : arrangements/mesures institutionnels et systèmes de permis

2.3.1 Désignation des correspondants nationaux et des autorités nationales compétentes

- Indiquer si un correspondant national (CN) est en place et préciser ses fonctions. Les fonctions du correspondant national comprennent-elles la fourniture des renseignements comme stipulé à l'article 13 du PN ?
- Indiquer si le pays a désigné une ou plusieurs autorités nationales compétentes (ANC) en matière d'APA. Le pays a-t-il établi un système d'« organismes directeurs » travaillant sous la ou les ANC, p. ex. pour la mise en œuvre d'une réglementation sectorielle en matière d'APA ?
- Quels mécanismes de coordination existent entre le CN et la/les ANC pour recevoir des demandes APA ? Est-ce qu'il est clair, par rapport au système de permis APA en place, auprès de qui une demande d'accès doit être déposée ?
- Décrire le système de consentement préalable en connaissance de cause (CPCC) établi à l'intérieur du système APA.
- Les caractéristiques et procédures du système APA sont-elles transparentes pour un demandeur, p. ex. à travers la page internet de ou des ANC ?
- Existe-t-il un système de demande en ligne ?
- Décrire le rôle des populations autochtones et communautés locales (PACL) pour l'octroi du consentement (CPCC) et préciser si le processus d'obtention du consentement (CPCC) est bien élaboré, compris et clair.

2.3.2 Autorité responsable de la publication pour le Centre d'échange sur l'APA

- Une autorité chargée de la publication des informations destinées au Centre d'échange a-t-elle été désignée ?
- Quelles informations ont déjà été transmises au Centre d'échange sur l'APA ?

2.3.3 Systèmes de permis

- Énumérer toutes les institutions dans le pays qui sont impliquées dans le processus d'autorisation APA. Décrire le rôle de chaque institution énumérée et préciser s'il y a des canaux d'interaction formels ou informels entre elles dans le processus d'autorisation APA. Si les institutions ont un accord mutuel expliquant le rôle et les responsabilités de chacune d'entre elles dans le processus d'autorisation APA, il conviendra de fournir le plus de détails possible.
- Quels autres permis (p. ex. permis de recherche, autorisations sanitaires) sont nécessaires comme condition préalable à l'octroi d'un permis APA et à l'exportation des ressources génétiques (RG) ? Établir un ordigramme du système actuel.
- Quelle est l'étendue du système de permis APA en place ? Il conviendra de décrire comment et dans quelle mesure la politique, le droit ou la réglementation portent sur :
 - toutes les ressources génétiques relevant de l'article 15 de la CDB,
 - les connaissances traditionnelles associées (CTA) tombant dans le champ d'application de la CDB,
 - l'accès en fonction du type d'utilisation, prenant en compte les différentes approches de la CDB et du PN.
- Le système de permis APA permet-il de distinguer l'accès aux RG en fonction de la nature des ressources (p. ex. habitat sauvage, ressources zoogénétiques, RPAA, ressources marines, associées aux connaissances traditionnelles), de l'emplacement des RG (forêts, terres cultivées, zones maritimes, aires protégées, etc.) et existe-t-il différents systèmes pour accéder à chacune d'entre elles ? Fournir une brève description.
- Comment le système de permis APA gère-t-il l'accès aux RG privées situées sur des terres privées et l'accès d'un seul utilisateur à plusieurs fournisseurs privés ?
- Quels sont les éléments du système de permis APA qui permettent actuellement le suivi de l'utilisation ? Quels éléments pourraient être utilisés pour un futur système de surveillance ?

- Le système de permis APA contient-il des dispositions basées sur des considérations particulières relatives :
 - à l'accès des fins de recherche non-commerciales, compte tenu de la nécessité de prendre en considération le changement d'intention quant aux objectifs de cette recherche?
 - à l'accès à des fins relatives aux situations d'urgence actuelles ou imminentes qui menacent ou nuisent à la santé humaine, animale ou végétale ?
 - à l'importance des RPAA et à leur rôle spécifique pour la sécurité alimentaire ?
 - aux exigences relatives à la production de rapports par l'utilisateur ?

Si de telles dispositions quant à l'accès aux fins spécifiques mentionnées ci-dessus sont en place, il conviendra de fournir une brève description de celles-ci.

2.4 Partie D : Élaboration de recommandations aux pays pour la mise en œuvre nationale du PN et des Lignes directrices de l'UA

- laborer des recommandations succinctes pour les trois parties évaluées.

3. Approche pratique

De manière idéale, l'analyse complète des lacunes comprendra trois phases :

- 1) **Une phase préparatoire** qui consistera à élaborer des études théoriques pour traiter les questions contenues dans les questionnaires relatives aux trois sujets que sont la réglementation en matière d'APA, les contrats APA et l'implication des PACL
Résultats : réponses préliminaires dans les questionnaires
- 2) **Une visite de pays** avec une équipe de trois experts éminents des trois sujets, entrevues avec les principales institutions et parties prenantes en matière d'APA
Résultats : questionnaires remplis et rapport sommaire
- 3) **Une phase finale** pour élaborer le rapport d'analyse des lacunes
Résultats : analyse intégrée des lacunes selon le concept exposé dans le chapitre 2

Les formulaires des questionnaires et le rapport sommaire figurent en annexe.

Aperçu des outils

Le paysage APA d'un pays pourra être résumé sous forme de **tableau** :

Traité / Lignes directrices	Ratification / Adoption	Mise en œuvre	CCCA ¹ / ATM ² établis
CDB	Oui / Non	p. ex. réglementations APA, loi sur la biodiversité, art.xx-yy	n (système APA pré-Nagoya)
PN	Oui / Non	p. ex. réglementations APA, loi sur la biodiversité, art. xx-yy	n (système post-Nagoya)
TI-RPGAA	Oui / Non	nombre d'adhésions au titre du SML par notification, lien au site internet du TI-RPGAA	n ATM
OMS (Cadre PIP ³)	Oui / Non	p. ex. réglementations APA, loi sur la biodiversité, art. xx-yy	n ATM
DNUDPA	Adopté / Pas adopté	p. ex. réglementations et lois relatives aux PACL, réglementations APA, loi sur la biodiversité, art. xx-yy	n (CCCA pré-Nagoya pour CTA si elles ne sont pas visées par les catégories nommées ci-dessus)

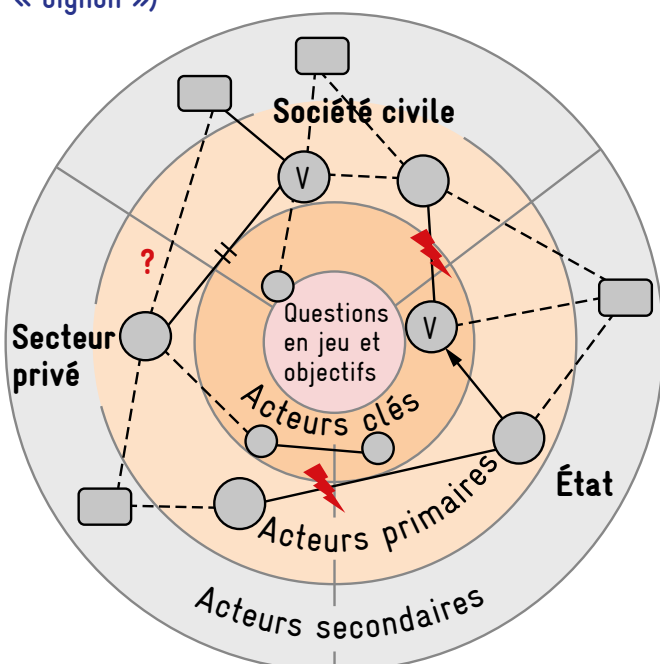
¹ Conditions convenues d'un commun accord (CCCA)

² Accord type de transfert de matériel (ATM)

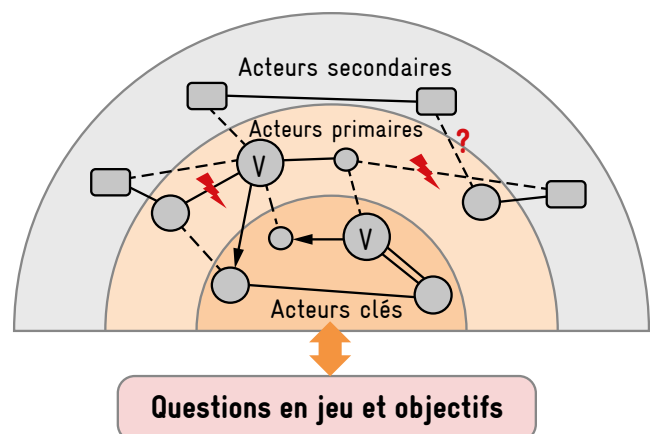
³ Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages (Cadre PIP)

Les différentes parties prenantes APA et leurs relations pourront être présentées sous forme de **carte des acteurs**. Le modèle de gestion *Capacity WORKS* élaborée par la GIZ offre des outils appropriés à ce genre d'analyse de parties prenantes.

Exemple d'une carte des acteurs de type « oignon »



Exemple d'une carte des acteurs de type « arc-en-ciel »



4. Annexe

4.1 Rapport sommaire de l'analyse de pays

1. Informations générales et contextuelles

Pays:

Membres de l'équipe:

Date du bilan de pays:

2. Synthèse des renseignements recueillis dans les questionnaires (2-3 pages max.)

2.1 Résumé des résultats : Cadres APA

-

2.2 Résumé des résultats : Accords en matière d'APA- valorisation

-

2.3 Résumé des résultats : Participation effective des PACL fondée sur des protocoles communautaires bioculturels et des procédures communautaires

-

3. Observations finales/ conclusions et perspectives (1page max.)

Points forts

-

Points faibles

-

Interventions possibles au niveau politique

-

Interventions possibles au niveau technique

-

4.2 Questionnaire 1 : Cadres réglementaires institutionnels nationaux en matière d'APA

Cadres réglementaires institutionnels nationaux en matière d'APA Questions et Raisonnement

Ratification / Adhésion

A. Processus

A1. Quelles sont les étapes qui restent à franchir pour la ratification / adhésion ?

L'objectif est d'identifier, de manière aussi spécifique que possible, le processus escompté, l'échéancier et les questions en suspens durant le processus de ratification / adhésion. Sites Internet du gouvernement, articles de presse.

A2. Comment décririez-vous les défis et opportunités durant le processus de ratification / adhésion ?

B. Politiques existantes

B1. Quelles sont les politiques liées à l'APA déjà mises en place ?

Les politiques liées à l'APA pourront inclure l'ensemble des principes, déclarations, stratégies et lignes directrices, publiés ou reconnus par le gouvernement, qui traitent des questions liées à la valorisation et à l'utilisation de la biodiversité et/ou des CT, la collection, la recherche, le développement et la commercialisation des connaissances, produits ou services reposant sur la biodiversité. Il est possible que l'APA constitue la question principale ou qu'il ne soit qu'un élément parmi d'autres au sein d'une politique plus globale, telle qu'une stratégie d'aménagement durable des forêts ou une politique en matière de biotechnologie. Étude du cadre politique et juridique, journaux académiques.

B2. Dans quelle mesure les politiques existantes traitent-elles de l'APA (p.ex. en traitant les questions de droits de propriété sur les ressources génétiques ou les connaissances traditionnelles autochtones (CTA) ou les principes établis en matière de partage des avantages) ?

- Selon vous, dans quelle mesure les politiques existantes sont-elles en conformité avec le Protocole de Nagoya (PN) ?
- Les lignes directrices de l'Union africaine (UA) sont-elles reflétées dans la politique APA ? Si oui, dans quelle mesure ?

C. Politiques en évolution

C1. Un projet de développement ou de refonte des politiques liées à l'APA est-il en cours ? Veuillez décrire en détail le contenu et le processus de ce développement ou de cette refonte.

L'objectif est d'identifier, de manière aussi spécifique que possible, les objectifs escomptés, le processus, l'échéancier et les questions qui devront être traitées. Sites Internet du gouvernement, articles de presse

C2. Quels sont les plans actuels pour mettre les politiques, nouvelles ou refondues, en conformité avec le Protocole de Nagoya et les lignes directrices de l'Union africaine en matière d'APA ?

D. Participation

D1. Comment décririez-vous la participation des parties prenantes au sein des secteurs public, privé, universitaire et autres, dans le développement de politiques liées à l'APA ?

L'objectif est d'identifier les principaux groupes impliqués, leur contribution et comment ils perçoivent leurs intérêts et leur influence. Sites Internet du gouvernement, articles de presse.

D2. À votre avis, comment la participation des parties prenantes pourrait-elle être rendue encore plus efficace ?

Cadres réglementaires

E. Lois et réglementations APA existantes

E1. Existe-t-il des lois / réglementations liées à l'APA et dans quelle mesure celles-ci sont-elles en conformité avec le PN ?

Les lois et réglementations liées à l'APA pourront inclure des documents juridiques tels que constitutions, lois, décrets, dispositions et règlements émis par le gouvernement pour traiter les questions liées aux droits de propriété, droits d'utilisation et de consultation sur les ressources biologiques ou génétiques et ou des CTA ; permis de collecter, de cultiver, d'exploiter, de rechercher, de développer et/ou de commercialiser les connaissances, produits ou services en liaison avec des connaissances liées à la biodiversité ; et ou des règles sur le partage des informations, des avantages monétaires et non-monétaires et autres avantages connexes. Il est possible que l'APA constitue la question principale ou qu'il ne soit qu'un élément parmi d'autres au sein d'un document plus global tel qu'une réglementation sur les aires protégées ou sur la pêche. Étude du cadre politique et juridique, journaux académiques.

E2. Dans quelle mesure les lois ou réglementations existantes traitent-elles de l'APA (p.ex. questions de droits de propriété sur les ressources génétiques ou les CTA, les permis de collecte/recherche de biodiversité) ?

Associations légales, ONG, associations commerciales

E3. Existe-t-il des références ou des exigences quant aux collections ex situ dans ces lois et réglementations liées à l'APA ? Comment le pays traite-t-il les collections ex situ situées en dehors de ses frontières ?

E4. Comment décririez-vous la participation des parties prenantes au sein des secteurs public, privé, universitaire et autres dans le développement de lois et réglementations liées à l'APA

E5. D'après vous, comment les différents groupes de parties prenantes perçoivent-ils les lois et réglementations liées à l'APA (p.ex. quant à l'utilité et aux coûts de transaction) ?

F. Processus d'autorisation

F1. Existe-t-il des processus d'autorisation en liaison avec l'APA (p.ex. dans les domaines tels que les aires protégées, les prélèvements dans la nature, les procédures d'accès ex situ, les projets de recherche) ?

Les processus d'autorisation en liaison avec l'APA peuvent se référer aux activités qui requièrent des licences ou des permis et aux procédures mises en place pour obtenir de telles autorisations. Par exemple, les autorisations pour collecter des ressources biologiques dans des terres protégées ou des terrains publics pour l'exportation d'échantillons de matériau biologique, etc. Étude du cadre politique et juridique, pages Internet du gouvernement, associations professionnelles.

F2. Comment décririez-vous les étapes, séquences, procédures, échéanciers dans ces processus d'autorisation en liaison avec l'APA ?

G. Lois et réglementations APA en évolution

G1. Un projet de développement ou de refonte des lois et réglementations liées à l'APA est-il en cours ? Veuillez décrire en détail le contenu et le processus de ce développement ou de cette refonte. *L'objectif est d'identifier, de manière aussi spécifique que possible, les objectifs escomptés, le processus, l'échéancier et les questions qui devront être traitées ainsi que les groupes des parties prenantes impliquées. Sites Internet du gouvernement, articles de presse.*

G2. Quelles sont les mesures concrètes qui ont été prises pour développer ou refondre les lois et réglementations APA pour assurer la mise en conformité avec le PN ?

G3. Comment décririez-vous la participation des parties prenantes au sein des secteurs public, privé, universitaire et autres dans le développement de lois et réglementations liées à l'APA ?

G4. À votre avis, comment la participation des parties prenantes pourrait-elle être rendue encore plus efficace ?

Structure institutionnelle et échange d'informations

H. Structure institutionnelle existante

H1. Comment les différentes institutions sont-elles impliquées dans les lois, politiques et autorisations liées à l'APA ?

L'objectif est d'identifier, de manière aussi spécifique que possible, comment les entités gouvernementales gèrent et coordonnent les questions liées à l'APA, notamment par rapport aux autres parties prenantes. Étude du cadre politique et juridique, sites Internet du gouvernement, études de cas.

H2. Existe-t-il une coordination formelle et/ou informelle entre ces institutions ?

H3. Quelle(s) institution(s) joue(nt) le rôle d'autorité nationale compétente ?

H4. Quelle est l'institution ou quelles sont les institutions qui fournit/fournissent des informations ou des orientations aux parties prenantes quant aux questions liées à l'APA ?

H5. D'après vous, comment les différents groupes de parties prenantes perçoivent-ils les institutions liées à l'APA (p.ex. quant à leur bon fonctionnement) ?

I. Structure institutionnelle en évolution

I1. Existe-t-il des plans ou des idées pour refondre la structure des institutions impliquées dans les lois, politiques et autorisations liées à l'APA ?

L'objectif est d'identifier, de manière aussi spécifique que possible, les objectifs escomptés, les structures et les échéanciers en vue de la réforme. Sites Internet du gouvernement, articles de presse.

Connaissances traditionnelles

J. Quelques questions issues du questionnaire portant sur les PACL

J1. Quel est le statut juridique des PACL et comment sont définis les termes (1) populations autochtones et (2) communautés locales / certaines communautés locales ?

J2. Quels sont les droits légaux sur les RG et ou les CT que détiennent les PACL ?

J3. Existe-t-il une législation en matière de protection des CT ? Si oui, laquelle ?

J4. Existe-t-il des protocoles communautaires ou des procédures comparables quant à l'accès aux RG et/ou CT et au PA ?

J5. Quel est le rôle des PACL dans l'octroi des consentements préalables en connaissance de cause et dans la négociation de conditions convenues d'un commun accord (aussi en matière de RG) ?

Questions transfrontalières

K. Aperçu

K1. Les lois ou politiques liées à l'APA traitent-elles des questions ou de la collaboration transfrontalières ?

L'objectif est de recueillir des informations spécifiques sur l'examen des questions transfrontalières en liaison avec les lois, politiques et procédures d'autorisation plus générales ou les institutions liées à l'APA. Étude du cadre politique et juridique, études de cas.

K2. Existe-t-il d'autres mécanismes en place pour traiter la question du partage des ressources biologiques et/ou génétiques d'une juridiction à une autre ?

Stratégie de valorisation et développement de chaîne de valorisation

L. Aperçu

L1. Dans quelle mesure les lois, politiques et procédures d'autorisation liées à l'APA tiennent-elles compte de la valorisation des ressources biologiques et/ ou génétiques ?

La valorisation des ressources biologiques et/ ou génétiques peut se référer aux stratégies, politiques, programmes ou règles visant à valoriser la biodiversité au travers d'activités telles que la recherche, le développement de produits ou de services, le développement de chaînes d'approvisionnement, la valeur ajoutée au niveau local, les partenariats, la certification et la vérification et/ou le marketing.

Implication interdisciplinaire des parties prenantes

Rôles et conceptions

M1. Comment l'interviewer conçoit-il/elle son rôle (ou celui du groupe/de l'institution qu'il/qu'elle représente) dans le(s) processus APA ?

M2. Qui considère-t-il/elle comme important dans ces processus ?

M3. Comment conçoit-il/elle le ou le(s) rôle(s) des autres parties ?

M4. Que pense-t-il/elle de la capacité des autres parties à être impliquées et à contribuer au(x) processus ?

M5. Comment perçoit-il/elle ses propres relations avec les autres parties ?

M6. Comment perçoit-il/elle les relations entre les différentes parties ?

M7. Où perçoit-il/elle des conceptions, intérêts ou actions susceptibles d'être conflictuels ??

Sources et références pertinentes

4.3 Questionnaire 2 : Participation effective des populations autochtones et communautés locales (PACL) sur la base de procédures et de protocoles bioculturels communautaires (PBC)

Participation effective des populations autochtones et communautés locales (PACL) sur la base de procédures et de protocoles bioculturels communautaires (PBC) Questions et Raisonnement

Politiques APA

A. Questions de politique

A1. Comment les questions relatives aux PACL sont-elles reflétées dans les politiques liées à l'APA ?

Les politiques liées à l'APA peuvent inclure l'ensemble des principes, déclarations, stratégies et lignes directrices, publiés ou reconnus par le gouvernement, qui traitent les questions liées à la valorisation et à l'utilisation de la biodiversité et/ou des CT, la collection, la recherche, le développement et la commercialisation des connaissances, produits ou services reposant sur la biodiversité. Il est possible que l'APA constitue la question principale ou qu'il ne soit qu'un élément parmi d'autres au sein d'une politique plus globale telle qu'une stratégie d'aménagement durable des forêts ou une politique en matière de biotechnologie.

A2. Les PACL ont-elles élaboré ou reconnu des stratégies nationales en matière d'APA ? Si oui, lesquelles ?

Étude du cadre politique et juridique, sites Internet des organisations PACL.

Résultats de l'étude documentaire et des interviews

A3. Quelles sont les règles qui existent en matière de partage et d'utilisation des avantages résultant des cas APA ? (p. ex. à quelles fins les avantages pourront-ils être utilisés ? Quelles sont les règles de distribution ? Des groupes de bénéficiaires ont-ils été définis ?)

A4. Comment les PACL ont-elles été ou sont-elles impliquées dans le développement de politiques liées à l'APA ?

A5. Existe-t-il une représentation politique formelle des PACL ?

A6. Dans quelle mesure les PACL participent-elles aux décisions portant sur la distribution des aides financières, techniques et technologiques comme éléments de partage des avantages au niveau local ?

Cadre réglementaire

B. Legal status of IPLCs

B1. Quels sont les droits pertinents des PACL au niveau de la constitution ?

Veillez noter que les questions surlignées sont également incluses dans d'autres questionnaires.

B2. Quel est le statut juridique des PACL et comment sont définis les termes (1) populations autochtones et (2) communautés locales / certaines communautés locales ?

C. Droits des PACL aux ressources

C1. Quels sont les droits juridiques (droits de propriété, d'utilisation, d'accès, partage des avantages) dont disposent les PACL dans la législation déjà existante (p.ex. lois et réglementations en matière de terres, forêts, agriculture, pêche, faune) ?

C2. Quels sont les droits légaux sur les RG et ou les CT que détiennent les PACL dans l'actuelle législation ?

C3. Quels sont les droits procéduraux (p.ex. (F) CPCC, participation, consultation, etc.) ?

D. Protection des CT

D1. Existe-t-il une législation en matière de protection des CT ? Si oui, laquelle ?

Veillez noter que les questions surlignées sont également incluses dans d'autres questionnaires.

D2. Quelle est l'étendue de cette législation (p. ex. types de CT couvertes) ?

E. Droits coutumiers

E1. Existe-t-il des exemples de législation qui protègent les droits coutumiers ? Si oui, lesquels ?

Veillez noter que les questions surlignées sont également incluses dans d'autres questionnaires.

E2. Existe-t-il des institutions qui traitent des droits coutumiers ? Si oui, lesquelles ?

E3. Existe-t-il des protocoles communautaires ou des procédures comparables sur l'accès aux RG et/ou CT et le PA ?

E4. Existe-t-il d'autres types de documents communautaires ascendants ou de procédures portant sur les ressources / CT ?

E5. Dans quelle mesure les protocoles/procédures communautaires sont-ils reconnus par l'État ?

F. Législation APA

F1. Dans quelle mesure les lois et réglementations liées à l'APA couvrent-elles les CT ?

Les lois et réglementations liées à l'APA peuvent inclure des documents juridiques tels que constitutions, lois, décrets, dispositions et règlements émis par le gouvernement pour traiter les questions liées aux droits de propriété, d'utilisation et de consultation sur les ressources biologiques ou génétiques et ou des CTA ; permis de collecter, de cultiver, d'exploiter, de rechercher, de développer et/ou de commercialiser les connaissances, produits ou services en liaison avec des connaissances liées à la biodiversité ; et ou des règles sur le partage des informations, des avantages monétaires et non-monétaires et autres avantages connexes. Il est possible que l'APA constitue la question principale ou qu'il ne soit qu'un élément parmi d'autres au sein d'un document plus global tel qu'une réglementation sur les aires protégées ou sur la pêche. Veuillez noter que les questions surlignées sont également incluses dans d'autres questionnaires.

F2. Dans quelle mesure les lois et réglementations liées à l'APA couvrent-elles les PACL ?

F3. Quel est le rôle des PACL dans l'octroi des consentements préalables en connaissance de cause et dans la négociation de conditions convenues d'un commun accord (aussi en matière de RG) ?

G. Représentation

G1. Comment les PACL ont-elles été ou sont-elles impliquées dans le développement de lois et réglementations liées à l'APA ?

Veuillez noter que les questions surlignées sont également incluses dans d'autres questionnaires.

G2. Existe-t-il une représentation politique formelle des PACL ?

Structure institutionnelle et échange d'informations

H. Organisations PACL

H1. Quelles sont les organisations / réseaux PACL qui existent dans le pays ?

L'objectif est de dresser une cartographie des institutions PACL, de leurs relations avec d'autres acteurs et de leur implication dans les questions APA. Sites Internet des différentes institutions.

H2. Quelle est la nature et l'étendue du travail de ces institutions, p.ex. groupes communautaires, ONG, gouvernements locaux ; p.ex. mobilisation, échange, apprentissage ?

H3. Quelles sont les organisations PACL qui entretiennent un partenariat, p. ex. avec un ministère, des ONG, etc. ?

H4. Existe-t-il des réseaux de femmes spécifiques PACL ? Si oui, lesquels ?

H5. Quelles sont les organisations PACL dans le pays qui font partie des réseaux PACL régionaux ?

H6. Quels sont les réseaux / organisations PACL qui traitent des questions APA ?

H7. Quelles sont les organisations communautaires (OC) / ONG qui supportent le plus les PACL en matière d'APA ?

H8. Comment les PACL sont-elles représentées dans les processus d'autorisation en matière d'APA ?

H9. Qu'est-ce qui a bien fonctionné jusqu'à maintenant dans ces processus ? Quels ont été les défis ?

I. Inventaires

I1. Existe-t-il une base de données, un inventaire, une autre initiative visant la collecte, la documentation et la classification systématique des CTA (p.ex. en relation avec les semences traditionnelles, espèces animales ou connaissances médicinales) ? Dans l'affirmative, veuillez préciser.

L'objectif est de définir les risques de voir survenir des problèmes en matière d'APA en liaison avec des ressources biologiques et/ou génétiques et des CTA détenues par des PACL mais aussi recueillies dans des collections ex situ. Sites Internet des universités, des institutions, journaux académiques.

I2. Quels sont les types de CT (p. ex. largement partagées, partagées au sein de certains groupes, connaissances secrètes) qui sont incluses ?

I3. Dans quelle mesure ces inventaires ont-ils des politiques ou des procédures pour assurer la conformité avec les principes APA (p.ex. CPCC pour l'accès, le partage des avantages pour l'utilisation) ?

Questions transfrontalières

J. Aperçu des questions transfrontalières

J1. Dans quelle mesure les questions transfrontalières sont-elles pertinentes pour les PACL (p.ex. parce qu'elles partagent des cultures, des ressources ou des CTA) ?

L'objectif est d'identifier les éventuels chevauchements et potentiels de coopération et/ou les risques de conflits au sein des PACL dans le partage des ressources biologiques et/ ou génétiques et des CTA au delà des frontières. Journaux académiques, sites Internet des gouvernements.

J2. Comment les questions transfrontalières sont-elles traitées par les PACL (p.ex. au travers de la coopération, de la discussion) ?

J3. Existe-t-il des politiques ou des lois liées à l'APA pour traiter les CT transfrontalières ?

Stratégie de valorisation et développement de chaîne de valorisation

K. Stratégies

K1. Comment les stratégies, politiques ou programmes de valorisation des ressources biologiques et/ ou génétiques traitent-ils des droits, besoins et intérêts des PACL y compris en matière de CTA ?

L'objectif est de déterminer de manière spécifique si et dans quelle mesure les stratégies, politiques et programmes tiennent compte des ressources biologiques et/ ou génétiques. Sites Internet du gouvernement, articles de presse.

K2. En particulier comment ces stratégies, politiques ou programmes traitent-ils des différents types de CTA (p. ex. largement partagées, partagées au sein de certains groupes, connaissances secrètes) ?

La valorisation des ressources biologiques et/ ou génétiques peut se référer aux stratégies, politiques, programmes ou règles visant à valoriser la biodiversité au travers d'activités telles que la recherche, le développement de produits ou de services, le développement de chaînes d'approvisionnement, la valeur ajoutée au niveau local, les partenariats, la certification et la vérification et/ou le marketing. Veuillez noter que les informations surlignées sont également requises dans le questionnaire portant sur le cadre réglementaire.

K3. Comment sont perçus les opportunités les défis, les risques et les avantages susceptibles de résulter du développement des chaînes de valorisation reposant sur les CTA ?

L. Recherche et développement, commerce

L1. Existe-t-il des accords APA impliquant les PACL ?

Veuillez noter que les informations surlignées sont également requises dans le questionnaire portant sur les accords APA. Sites des gouvernements, universités, entreprises.

L2. Existe-t-il des projets de recherche, de développement et de commercialisation basée sur la biodiversité qui impliquent les PACL ?

L3. Quels sont les projets de recherche dans le pays qui utilisent des CT et/ou des RG possédées/gérées par des communautés ?

L4. Quels sont les produits commerciaux reposant sur les connaissances traditionnelles autochtones possédées/gérées par des communautés qui sont vendus dans le pays ?

Implication interdisciplinaire des parties prenantes

M. Rôles et conceptions

M1. Comment l'interviewer conçoit-il/elle son rôle (ou celui du groupe/de l'institution qu'il/qu'elle représente) dans le(s) processus APA ?

M2. Qui considère-t-il/elle comme important dans ces processus ?

M3. Comment conçoit-il/elle le ou le(s) rôle(s) des autres parties ?

M4. Que pense-t-il/elle de la capacité des autres parties à être impliquées et à contribuer au(x) processus ?

M5. Comment perçoit-il/elle ses propres relations avec les autres parties ?

M6. Comment perçoit-il/elle les relations entre les autres parties ?

M7. Où perçoit-il/elle des conceptions, intérêts ou actions susceptibles d'être conflictuels ?

Sources et références

4.4 Questionnaire 3 : Développement d'accords APA

Développement d'accords APA Questions et Raisonnement

Politiques APA

0 Définition des accords APA

01. Comment le gouvernement définit-il un accord APA ?

Il est important (en conjonction avec A.) de le savoir pour pouvoir établir une ligne de bases commune et comparer les pays étudiés.

Cadre réglementaire

A. Accords APA existants

A1. Combien d'accords APA existe-t-il selon la définition du gouvernement ? Entrez dans le détail !

Les accords APA seront définis en fonction de la réponse donnée à la question « 0 » ci-dessus. Les accords APA pourront ainsi inclure des permis, contrats et/ou projets délivrés, signés et/ou reconnus comme tels par le gouvernement. Assurez-vous de décrire de façon précise ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par le terme « accord APA ».

A2. Quelle est l'actuelle procédure et quels sont les délais en matière d'accords APA ?

Veillez noter que le questionnaire sur le cadre réglementaire porte sur les étapes, séquences, processus et délais dans les procédures d'octroi de permis APA. Ici, il conviendra de définir de manière claire la procédure liée aux « accords APA » que le gouvernement est susceptible de considérer comme identiques ou différents des permis ou des projets autorisés dans le cadre d'autres procédures d'autorisation.

A3. Quelle est l'actuelle procédure et quels sont les délais pour obtenir un permis APA (p.ex. permis de collection, recherche, exportation) ?

Ici encore, l'objectif sera de faire, le cas échéant, la distinction entre les permis de recherche de base/prospection/commercialisation et d'identifier quels sont les autres permis qui sont nécessaires et dans quel ordre. Veillez noter que les informations surlignées sont également requises dans le questionnaire portant sur le cadre réglementaire (point f).

B. Accords en cours

B1. Connaissez-vous des accords et/ou projets traitant de la recherche, du développement ou de la commercialisation reposant sur la biodiversité ou l'APA qui n'ont pas été approuvés ou reconnus par le gouvernement? Entrez dans le détail!

On se réfère ici aux ententes et/ou collaborations susceptibles de devenir des accords APA reconnus par le gouvernement. Il est possible que vous n'obteniez que des informations incomplètes mais au moins vous aurez une idée générale des accords APA. Journaux académiques, sites Internet d'université ou d'entreprises.

B2. Existe-t-il de tels accords ou est-ce que des politiques et/ou des règles sont prévues pour les approuver ou les appuyer ?

C. Caractéristiques des lois et réglementations APA / outils d'application

C1. Dans quelle mesure les règles APA fournissent-elles ou non a) sécurité juridique, b) clarté au sujet de la propriété des RG et des CTA, c) délais au sujet des procédures APA, d) flexibilité pour les négociations APA?

L'objectif est de déterminer dans quelle mesure les règles et politiques facilitent ou compliquent la négociation et l'exécution des accords APA et s'il existe des outils, instruments et institutions pour faciliter la procédure. Étude des règles APA, études de cas.

C2. Comment une entreprise identifierait-elle la contrepartie de la négociation des accords APA?

C3. Connaissez-vous des lignes directrices, normes, codes de conduite ou matériel de formation fournissant des informations et/ou orientations sur comment traiter les règles et pratiques APA? *Organisations standard, associations commerciales, réseaux de la société civile.*

D. Implication et capacités des parties prenantes

D1. Combien d'accords APA impliquant les PACL existe-t-il ? (au sens défini par le gouvernement) Veillez entrer dans le détail quant aux aspects fondamentaux de ces accords.

L'objectif est de déterminer le potentiel des activités et des accords APA sur la base des capacités et des infrastructures existantes. Veillez noter que les questions surlignées sont également incluses dans d'autres questionnaires.

D2. Quels sont les autres types de parties prenantes impliquées dans les accords APA existants (p.ex. types d'institutions ou entreprises, nationalités, secteurs industriels ou scientifiques)?

D3. Comment décririez-vous les capacités des acteurs locaux à mener des négociations et à mettre en œuvre des accords sur la recherche et le développement basés sur la biodiversité et/ou la commercialisation - en termes de questions commerciales et/ou juridiques?

Structure institutionnelle et échange d'informations

E. Implication et capacités des parties prenantes

E1. Quels sont les partenaires et défenseurs potentiels? (ONG, prestataires de services, entreprises, appui financier)

L'objectif est de déterminer les capacités d'appuyer le développement d'accords APA juridiquement fondés et équitables dans votre pays/région.

E2. Connaissez-vous des juristes qui dispensent ou seraient susceptibles de dispenser des conseils sur comment négocier en matière d'APA, et qui pourraient dresser des accords APA?

Associations légales, ONG, associations commerciales

E3. Comment définiriez-vous la qualité juridique des accords APA que vous connaissez?

E4. Connaissez-vous des experts en chaîne de valorisation/commerciale qui dispensent ou seraient susceptibles de dispenser des conseils sur comment négocier en matière d'APA?

E5. Comment évalueriez-vous le «deal» réalisé par votre pays dans les accords APA que vous connaissez ?

Connaissances traditionnelles et questions relatives aux PACL

F. Droits des PACL aux ressources

F1. Existe-t-il des questions ou des problèmes liés aux droits sur les ressources biologiques et/ ou génétiques ou les CTA susceptibles d'affecter la négociation ou la mise en œuvre d'accords APA?

L'objectif des questions liées aux CT et aux PACL est d'entrer dans le détail sur comment les questions, les besoins et les intérêts particuliers sont ou devraient être intégrés dans la négociation et la mise en œuvre d'accords APA.

G. Implication et capacités des parties prenantes

G1. Existe-t-il des réseaux PACL, des organisations ou des organisations communautaires qui appuient ou seraient susceptibles d'appuyer les PACL dans la négociation et la mise en œuvre d'accords APA?

H. Droits coutumiers

H1. Des protocoles communautaires ou des procédures similaires sont-ils utilisés ou envisagés dans les accords APA ou autre type de collaboration sur la recherche, le développement ou la commercialisation basés sur la biodiversité?

I. Recherche et développement, commerce

I1. Existe-t-il des projets de recherche, de développement et de commercialisation basés sur la biodiversité qui impliquent les PACL?

I2. Existe-t-il des projets de recherche dans le pays qui utilisent des CT et/ou des RG possédées/gérées par des communautés?

Questions transfrontalières

J. Chaînes de valorisation transfrontalières

J1. Si vous considérez la recherche, le développement et la commercialisation des ressources biologiques et/ ou génétiques et des CTA, quelle est, selon vous, l'importance des ressources transfrontalières?

Stratégie de valorisation et développement de chaîne de valorisation

K. Stratégies de valorisation

K1. Existe-t-il une stratégie ou des politiques nationales de valorisation des ressources biologiques et/ou génétiques?

K2. Dans quelle mesure les stratégies ou les politiques traitent-elles des questions liées à l'APA?

Documents officiels

Résultats de l'étude documentaire et des interviews

K3. Existe-t-il des références aux ressources biologiques et/ ou génétiques ou aux CTA dans les stratégies ou politiques nationales sur le développement économique?

K4. À votre avis, quelles sont les opportunités économiques liées à la biodiversité ? Connaissez-vous des activités ou intérêts pertinents liés à la recherche et au développement et à la commercialisation en liaison avec la biodiversité ? Connaissez-vous des acteurs tels que des universités, agences, entreprises ou communautés qui sont sollicités pour des RG ou des CTA?

Publications et communications d'entreprises

L. Recherche et développement sur la base de RG et de CTA

L1. Existe-t-il une politique nationale en matière de R&D basée sur la biodiversité ? Quels sont les acteurs qui effectuent des inventaires sur la taxonomie et la biodiversité ? Existe-t-il des bases de données ou des collections nationales ?

L2. Quels sont les types d'inventaires taxonomiques ou d'espèces qui existent ?

L3. Connaissez-vous des projets ou des collaborations en cours qui traitent de la R&D basée sur la biodiversité ? Ces projets peuvent impliquer des universités, instituts de recherche et/ou entreprises. Entrez dans le détail !

L4. Quelles sont les ressources humaines et matérielles et quels sont les cadres politiques et réglementaires pour les partenariats en matière de R&D ?

M. Implication et capacités des parties prenantes

M1. Pouvez-vous identifier des experts ou des institutions liés à la R&D sur la base de ressources biologiques et/ ou génétiques et des connaissances traditionnelles connexes ? (p. ex. chercheurs universitaires, instituts de recherche nationaux, ONG, associations de PACL)

L'objectif est de déterminer le potentiel des activités et des accords APA sur la base des capacités et des infrastructures existantes.

Les documents de brevets sont de bonnes sources d'information pour identifier les acteurs impliqués dans la R&D. La plupart des pays ont une image limitée des acteurs nationaux susceptibles d'être impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans la valorisation et ou l'utilisation des ressources génétiques.

M2. Connaissez-vous des entreprises nationales, entités ou individus détenant des brevets liés aux ressources biologiques et/ou génétiques ? *Associations commerciales, réseaux de la société civile.*

M3. Pouvez-vous identifier des entreprises et/ou des institutions impliquées dans la R&D ou la commercialisation basées sur la biodiversité ? Quelles sont leurs activités et leurs capacités dans ce domaine ?

Sites Internet d'universités et d'instituts de recherche, communications d'entreprises.

N. Commercialisation et commerce

N1. Connaissez-vous des chaînes d'approvisionnement et de distribution de ressources biologiques utilisées dans les produits phar-

maceutiques, la biotechnologie, le secteur alimentaire spécialisé, les produits cosmétiques ? Entrez dans le détail !

Même si les informations quant à l'actuelle utilisation des ressources biologiques et/ ou génétiques seront incomplètes, elles permettront d'avoir une idée générale du potentiel des accords APA (stratégie du rendement immédiat).

N2. Quelles sont les informations disponibles quant aux ressources biologiques actuellement exportées et leur utilisation ?

Exportation des ressources biologiques, chaînes d'approvisionnement certifiées de produits reposant sur la biodiversité, communications des entreprises.

O. Conditions favorables au sens large

O1. À votre avis, quelles sont les règles et politiques qui présentent des défis ou des opportunités aux affaires dans les pays et ce, de manière générale ? Faites-vous des comparaisons avec d'autres pays ?

O2. Si vous regardez les acteurs en présence et les dynamiques de l'économie du pays, quels sont ceux qui seraient susceptibles d'être des acteurs clés dans l'utilisation ou le soutien des RG ?

<http://www.doingbusiness.org/-/media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB15-Chapters/DB15-Report-Overview.pdf>
<http://www.doingbusiness.org/rankings>

O3. Tenez-vous compte des facteurs clés favorables aux affaires, comme p.ex. ceux qui figurent dans les indicateurs quantitatifs sur la réglementation des affaires «ease of doing business» établis par la Banque Mondiale (BM), lorsque vous développez vos stratégies APA ? Si oui, de quelle manière ?

La discussion des facteurs permettra éventuellement d'ordonner, selon ses priorités, les éléments favorables aux affaires ou tout au moins de détecter pourquoi certaines entreprises hésitent à collaborer. Ceci permettra éventuellement de dégager d'autres facteurs pour le pays.

Implication interdisciplinaire des parties prenantes

P. Rôles et conceptions

P1. Comment l'interviewer conçoit-il/elle son rôle (ou celui du groupe/de l'institution qu'il/qu'elle représente) dans le(s) processus APA ?

P2. Qui considère-t-il/elle comme important dans ces processus ?

P3. Comment voit-il/elle le ou le(s) rôle(s) des autres parties ?

P4. Que pense-t-il/elle de la capacité des autres parties à être impliquées et à contribuer au(x) processus?

P5. Comment perçoit-il/elle ses propres relations avec les autres parties?

P6. Comment perçoit-il/elle les relations entre les différentes parties?

P7. Dans quels domaines perçoit-il/elle des conceptions, intérêts ou actions susceptibles d'être conflictuels?

Sources et références

Contact

Dr. Hartmut Meyer
Initiative de renforcement des capacités en matière d'APA

Deutsche Gesellschaft für
International Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Bonn & Eschborn
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne

T +49 6196 793285
E hartmut.meyer@giz.de
S hartmut-meyer-GIZ
I www.abs-initiative.info, www.giz.de

Publié par:
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

© September 2016



www.abs-initiative.info